Pour développer ou maintenir un environnement sain et sécuritaire, les organisations, le personnel encadrant l'activité et les participants doivent adopter une approche préventive. Pour ce faire, il est suggéré de suivre la démarche suivante :



## **NATURE DU RISQUE**

Identifiez la nature des risques se rapportant à l'activité :

- · chutes ou collisions avec des objets ou un coéquipier;
- · collisions avec un adversaire:
- contacts physiques autorisés;
- · coups à la tête autorisés (ex. : certains sports de combat).



## **ANALYSE DES RISQUES**

Effectuez une analyse des risques de commotion cérébrale liés à l'activité en fonction des quatre éléments suivants :

- · environnement physique (installations, terrain de jeu, équipements collectifs, etc.);
- équipement personnel (normes en vigueur, équipements de protection, etc.);
- · encadrement (règles de jeu, sévérité des sanctions, consignes de sécurité, supervision, services de premiers secours, arbitrage, etc.);
- · comportements et attitudes des participants (conditions préalables à la pratique, respect des règles de jeu et des consignes de sécurité, respect des capacités des participants, esprit sportif, etc.).



## PRINCIPES DIRECTEURS À CONSIDÉRER

Vérifiez si la situation est satisfaisante ou si elle nécessite l'ajout de mesures préventives pour réduire le nombre ou l'aggravation des commotions cérébrales. Les mesures préventives doivent :

- être adaptées au contexte;
- · être concrètes et efficaces;
- · ne pas dénaturer l'activité ou le sport;
- · être rentables sur le plan sportif, social et économique.

Une réalisation de

Québec 👪 👪



En partenariat avec



## SURVEILLANCE AU MOMENT DE L'ACTIVITÉ

La surveillance des participants est une responsabilité partagée par l'ensemble des acteurs impliqués. Retirez un participant - ou avisez les personnes en autorité de le faire - dans l'une des situations suivantes :

- · en présence de tout symptôme;
- à la suite d'un impact à la tête ou au corps ou d'un mouvement brusque de la tête qui aurait pu causer une commotion cérébrale;
- · doute lié à l'information obtenue du participant;
- · antécédents de commotions cérébrales.

